

Avis adopté

Séance plénière du 28 janvier 2026

Lutter contre les pollutions diffuses pour préserver la biodiversité

Déclaration du groupe CFTC

Il y a au moins une bonne raison de défendre la poursuite d'une politique volontariste et préventive de lutte contre les pollutions diffuses : ce sont ses résultats probants. Face à une situation environnementale appréhendée avec gravité, il est tout de même essentiel de montrer que les efforts passés ont été suivis d'effets et de bénéfices tangibles pour nos concitoyens. Par exemple, lorsque les décès et les maladies liées aux particules fines diminuent après vingt années d'amélioration de l'air en Île-de-France, il faut le dire !

Évidemment, il ne s'agit pas d'un satisfecit car le chemin est encore long au regard des autres menaces qui pèsent sur la santé de la biodiversité et des humains. Mais ces premiers progrès méritent d'être mieux connus. En effet, ils fondent la légitimité d'une approche qui conjugue exigence morale de sauvegarde de la biodiversité avec responsabilité sociale et économique. Ici aussi, mieux vaut prévenir que réparer des tragédies humaines et guérir des traumatismes environnementaux dont le coût est toujours trop élevé. Toutefois, pour être mise en œuvre efficacement cette ambition exige d'abord un socle de statistiques et d'évaluations robustes, véritable garde-fou contre la myopie du court-termisme.

C'est pourquoi, contre ceux qui ont tenté de museler la recherche, il est impératif de défendre son indépendance. C'est indispensable pour rendre visible des phénomènes souvent imperceptibles. En outre, compte tenu de son caractère transversal, il est également pertinent de renforcer le pilotage interministériel de cette politique dans un souci de cohérence entre l'action nationale et les besoins sectoriels. Enfin, parce que les pollutions diffuses concernent indifféremment chacun d'entre nous, la société civile est plus que légitime dans une démarche où concerter, c'est déjà faire de la prévention.

La CFTC remercie les rapporteurs et la commission pour leurs travaux. Elle a voté en faveur de l'avis.